

Ochey, le 23/11/2022
N° 223/ARM/BA133/GAA/ESCA/CDT/NP

LETTRE D'ACCORD

ENTRE

LA LIGUE GRAND EST DE VOL LIBRE

ET

LA BASE AERIENNE 133 DE NANCY-OCHEY

**RELATIVE AUX ACTIVITES DE VOL LIBRE DANS LA
CTR OCHEY**

Durée de validité : 5 ans

Applicable à compter du 16 novembre 2022

Document abrogé :

- lettre d'accord entre la ligue de vol libre et la base aérienne 133 du 03 mars 2021

Le Colonel Olivier FIX
Commandant la Base aérienne 133
de Nancy-Ochey



Monsieur Jérôme Hulin
Président de la ligue Grand Est
de Vol Libre



Lettre d'accord entre la ligue Grand Est de Vol libre et la
Base aérienne 133 de Nancy-Ochey
Relative aux activités de vol libre dans la CTR Ochey




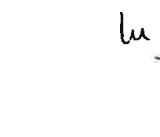
Version 3.0 du 16 novembre
2022

ADMINISTRATION ET GESTION DU DOCUMENT

FICHE SIGNALÉTIQUE

Titre du document	Lettre d'accord entre la ligue Grand Est de Vol libre et la Base aérienne 133 de Nancy-Ochey Relative aux activités de vol libre dans la CTR Ochey
Références du document	Lettre d'accord version 3.0 N° 223 /ARM/BA133/GAA/ESCA/CDT/NP
Date du document	11 octobre 2022
Responsable de la gestion du document	BASE AERIENNE 133 Le Commandant de l'ESCA 1C.133 Tél : 03 83 52 66 20 courriel : ba133-gaa-esca.cdu.fct@intradef.gouv.fr
Nombre d'exemplaires	02
Détenteurs	ESCA 1C.133 Ligue Grand Est de vol libre
Format du document	Papier et informatique
Position	ESCA 1C.133 Papier : armoire bureau commandement Version électronique : Z:\ESCA_1C.133\INTERNE\SECTION OPERATIONS\LETTRES D'ACCORD LOA\LETTRES ET PROTOCOLES D'ACCORD\14 Vol libre CTR Ochey LIGUE GRAND EST DE VOL LIBRE

APPROBATION DU DOCUMENT

AUTEUR	CNE PETIT Philippe Chef des opérations de l'ESCA 1C.133	VISA  <small>Le capitaine Philippe PETIT chef des opérations (escadron des services de la base aérienne 1C.133)</small>	Date : 2022.11.21 10:11:34 +01'00'
VERIFICATEUR	CNE Anne-Sophie PERRAIN Commandant de l'ESCA 1C.133	VISA  <small>La capitaine Anne-Sophie Perrain commandant des opérations services de la base aérienne 1C.133</small>	Signature numérique de CNE Anne-Sophie Perrain Date : 2022.11.22 16:48:10 +01'00'
APPROBATEUR	COL Olivier FIX Commandant de la Base aérienne 133	VISA  Le colonel Olivier Fix commandant la base aérienne 133	
APPROBATEUR	Monsieur Jérôme HULIN Président de la ligue Grand Est de vol libre	VISA  <i>le chapeau</i>	

LISTE DES DESTINATAIRES

Pour action :

Destinataires	Implantation
BASE AERIENNE 133/ESCA	NANCY-OCHEY
LIGUE GRAND EST DE VOL LIBRE	TOMBLAINE
PARANORMAL GRAVITY	NEUFCHATEAU
COMITE DEPARTEMENTALE DE VOL LIBRE	NANCY

Pour information :

Destinataires	Implantation
FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE	NICE

1. Origine

Demande de la Fédération Française de Vol Libre (FFVL).

2. But

Deux activités de vol libre sont situées dans les limites de la CTR OCHEY, espace aérien de classe D. La présente lettre d'accord a pour but de préciser, en fonction de l'activité aérienne de la base aérienne 133 de Nancy-Ochey, les dispositions adoptées afin de permettre le déroulement de l'activité de vol libre dans la LF-R 292 Houéville (54) et dans la LF-R92 Pagny-la-Blanche-Côte (55).

3. Domaine d'application

Le vol libre dans la LF-R 292 et dans la LF-R92 est autorisé aux libéristes licenciés bénéficiaires d'une responsabilité civile aérienne et ayant pris connaissance auprès du gestionnaire du site des conditions de vol décrites dans la présente lettre d'accord.

Gestionnaire site

- Houéville : club de parapente PARANORMAL GRAVITY ;
- Pagny : Comité Départemental de Vol Libre (CDVL) 54.

4. Durée de validité de la lettre d'accord

La présente lettre d'accord est valable pour une durée de 5 ans à compter du 07 novembre 2022, révisable pendant cette période.

La présente lettre d'accord abroge la lettre d'accord entre la Ligue Grand Est de Vol Libre et la Base Aérienne 133 du 3 mars 2021.

5. Amendements et modifications

Les amendements ou modifications de la lettre d'accord sont étudiés en commun. Les modifications qui en résulteraient seront entérinées par accord écrit et contresignées :

- par les approbateurs pour la lettre d'accord ;
- par délégation à l'ESCA 1C.133 pour la mise à jour des annexes.

6. Analyse des incidents

Dans le cadre de la concertation entre les organismes de la circulation aérienne et conformément aux exigences des systèmes de management de la sécurité, des commissions locales mixtes peuvent être régulièrement organisées afin de traiter des problèmes récurrents concernant la gestion du trafic aérien ou en cas d'incident nécessitant la constitution d'un dossier à transmettre par la suite à l'organisme compétent.

7. Modalités pratiques d'application

Les modalités pratiques d'application sont décrites dans 03 annexes.

Annexe A : activité de vol libre LF-R 292 Houéville

Annexe B : activité de vol libre LF-R 92 Pagny-La-Blanche-Côte

Annexe C : points de contact

Date d'effet : 03 mars 2021

Date de révision :

ANNEXE A

LF-R 292 HOUEVILLE

1. Généralités

L'activité de vol libre à Houéville doit se réaliser dans les limites de LF-R292 lorsque la CTR OCHEY est active. En dehors des périodes d'activation de la CTR Ochey, l'activité de vol libre à Houéville s'effectue en FIR (région d'information de vol, classe G).

2. Caractéristiques de la LF-R 292

Limites latérales : voir AIP France 5.1 LF-R 292 ;

Limites verticales : SFC/2000 pieds AMSL ;

Contournement obligatoire IFR/VFR/CAM quand active ;

Activation possible de SR- 30 to SS+30 selon les conditions définies ci-dessous ;

La LF-R 292 est uniquement activable lorsque la CTR Ochey est active.

Activité connue d'Ochey APP.

3. Coordination de l'activité

3.1. Début d'activité

L'activité de vol libre doit être coordonnée (acceptation ou refus) auprès du chef de quart d'Ochey APP (Ochey approche) par voie téléphonique (1) 10 minutes avant l'envol. Un numéro de téléphone comme point de contact du site de Houéville est systématiquement transmis. Ce numéro vaudra pour toute la durée d'activation de la LF-R 292.

(1) En cas d'absence du chef de quart, l'appel est automatiquement transféré au cadre du service de garnison de permanence. En cas d'échec de communication, essayer à plusieurs reprises, c'est un téléphone 24/24 7/7, si pas de contact, envol impossible.

Si la CTR NANCY OCHEY est active.

Le début d'activité est possible sous accord du chef de quart. La LF-R 292 est alors activée. Le chef de quart peut imposer une fin d'activité dans la LF-R 292 en fonction des besoins Défense.

L'activation de la LF-R 292 sera refusée lorsque les conditions météorologiques à Ochey sont inférieures à 1500 ft de plafond.

Si la CTR NANCY OCHEY est non active.

L'activité de vol libre pourra s'effectuer.

3.2. Fin d'activité

La fin d'activité à Houéville doit être notifiée au chef de quart. La LF-R 292 sera alors désactivée.

3.3. Désactivation de la CTR Ochey quand la LF-R 292 est active

Le chef de quart contacte le site de Houéville au numéro de téléphone transmis au premier contact. Il notifie la désactivation de la CTR et de la LF-R 292. Le vol libre peut se poursuivre en espace de classe G.

3.4. Activation de la CTR OCHEY quand une activité de vol libre à Houéville est effective

En cas d'activation de la CTR OCHEY, le cadre du service de garnison informe le chef de quart d'une activité effective de vol libre en LF-R 292. Le chef de quart active la LF-R 292 et en informe le site de Houéville. Le vol libre peut se poursuivre dans la LF-R 292.

3.5. Désactivation de la LF-R 292 quand la CTR est active

Le chef de quart peut demander la désactivation de la LF-R 292 et donc de la fin d'activité vol libre en cas de besoin Défense avec un préavis de 20 minutes.

Il informe le site d'Houéville au numéro de téléphone transmis au premier contact.

Les vols sont alors arrêtés :

- par annonce radio sur la fréquence club ;
- par mise en place du signal visuel (croix rouge).

Date d'effet : 03 mars 2021

Date de révision : 16 novembre 2022

ANNEXE B

LF-R92 PAGNY LA BLANCHE COTE

1. Généralités

L'activité de vol libre à Pagny-la-Blanche-côte doit se réaliser dans les limites de LF-R92 lorsque la CTR OCHEY est active. En dehors des périodes d'activation de la CTR Ochey, l'activité de vol libre à Pagny s'effectue en FIR (région d'information de vol, classe G).

La LF-R92 comprend 2 sites utilisables (cf §5 sites d'envol) :

- Site Principal 1 Pagny
- Site Secondaire 2 Les Rousseaux

Chaque site est équipé d'un panneau d'information permettant aux usagers sur place de connaître la procédure d'ouverture et de fermeture de l'activité de vol libre sur les sites de Pagny et Les Rousseaux. (cf §4.Procédure)

2. Caractéristiques de la LF-R92

Limites latérales : voir AIP France 5.1 LF R-92 ;

Limites verticales : SFC/1000 pieds ASFC ;

Contournement obligatoire IFR/VFR/CAM quand active ;

Activation possible de SR- 30 to SS+30 selon les conditions définies ci-dessous ;

La LF-R92 est uniquement activable lorsque la CTR Ochey est active.

Activité connue d'Ochey APP.

3. Coordination de l'activité

3.1. Début d'activité

L'activité de vol libre doit être coordonnée (acceptation ou refus) auprès du chef de quart d'Ochey APP (Ochey approche) par voie téléphonique (1) 20 minutes avant l'envol en indiquant le site utilisé (Site Principal 1 Pagny / Site Secondaire 2 Les Rousseaux). Un numéro de téléphone comme point de contact du site de Pagny la Blanche Côte est systématiquement transmis par site actif. Ce numéro vaudra pour toute la durée d'activation de la LF-R 92.

(1) En cas d'absence du chef de quart, l'appel est automatiquement transféré au cadre du service de garnison de permanence. En cas d'échec de communication, essayer à plusieurs reprises, c'est un téléphone 24/24 7/7, si pas de contact, envol impossible

Si la CTR NANCY OCHEY est active.

Le début d'activité est possible sous accord du chef de quart. La LF-R 92 est alors activée. Le chef de quart peut imposer une fin d'activité dans la LF-R 92 en fonction des besoins Défense.

Si la CTR NANCY OCHEY est non active.

L'espace est de classe G, l'activité de vol libre peut s'effectuer.

3.2. Fin d'activité

La fin d'activité à Pagny la Blanche Côte doit être notifiée au chef de quart. La LF-R 92 sera alors désactivée.

3.3. Désactivation de la CTR Ochey quand la LF-R 92 est active

Le chef de quart contacte le site de Pagny la Blanche Côte au numéro de téléphone transmis au premier contact. Il notifie la désactivation de la CTR et de la LF-R 92.

Le vol libre peut se poursuivre en espace de classe G.

3.4. Activation de la CTR OCHEY quand une activité de vol libre à Pagny est effective

En cas d'activation de la CTR OCHEY, le cadre du service de garnison informe le chef de quart d'une activité effective de vol libre en LF-R 92. Le chef de quart active la LF-R 92 et en informe le site de Pagny la Blanche Côte. Le vol libre peut se poursuivre dans la LF-R 92.

3.5. Désactivation de la LF-R 92 quand la CTR est active

Le chef de quart peut demander la désactivation de la LF-R 92 et donc de la fin d'activité vol libre en cas de besoin Défense avec un préavis de 20 minutes.

Il informe le site de Pagny la Blanche Côte au numéro de téléphone transmis au premier contact.

Les vols sont alors arrêtés :

- par annonce radio sur la fréquence club ;
- par mise en place du signal visuel (croix rouge).

4. Procédure mise en place sur les sites de la LF-R92 Pagny-la-blanche-côte.

Protocole modifié d'ouverture et fermeture de l'activité sur les sites de Pagny-la-Blanche-Côte et Les Rousseaux

Coordination par les pratiquants depuis les sites de décollage

Avant le démarrage de l'activité de vol libre sur les sites de Pagny et Les Rousseaux un **coordonnateur** se désigne sur chaque site utilisé et effectue les opérations suivantes :

10 minutes avant les vols :

1. il demande au chef de quart de la BA 133 (par le n° de téléphone **03 83 52 64 46** référencé sur les panneaux d'informations sur place ou sur la page du site de la Fédération Française de Vol Libre) **l'ouverture de la LF-R 92** en indiquant le site où il se trouve en respectant les appellations suivantes :

- Site principal 1 PAGNY

- Site secondaire 2 LES ROUSSEAUX

Il est obligatoire d'avoir contacté le chef de quart de la BA 133 et d'avoir obtenu son accord avant de pouvoir pratiquer le vol libre dans la CTR d'Ochey.

2. il transmet son propre numéro de téléphone pour permettre au chef de quart de le joindre dans le cas où la LF-R92 doit être désactivée

Lorsque l'activité est terminée :

3. il déclare la fin d'activité sur le site où il se trouve au chef de quart en respectant les appellations suivantes :

- **Site principal 1 PAGNY**

- **Site secondaire 2 LES ROUSSEAUX**

Le chef de quart désactive la LF-R 92 dès qu'il n'y a plus aucune activité sur chacun des 2 sites.

Le ou les coordonnateurs doivent rester joignables pendant toute la durée d'ouverture de la LF-R 92 Pagny.

Si l'un ou l'autre doit partir avant la cessation de l'activité il désigne un nouveau coordonnateur qui transmettra son numéro de téléphone au chef de quart et prendra le relais. Sinon, il doit mettre fin à l'activité et le notifier au chef de quart.

Coordination par les gestionnaires de la BA 133

1. **Si la CTR Nancy Ochey est active** (LUN-JEU : 0730-1610, VEN : 0730-1400) et que la base doit récupérer tout l'espace de la CTR, le chef de quart appelle le ou les coordonnateurs FFVL pour leur notifier la **désactivation de la LF-R 92** avec un préavis de 20 mn.

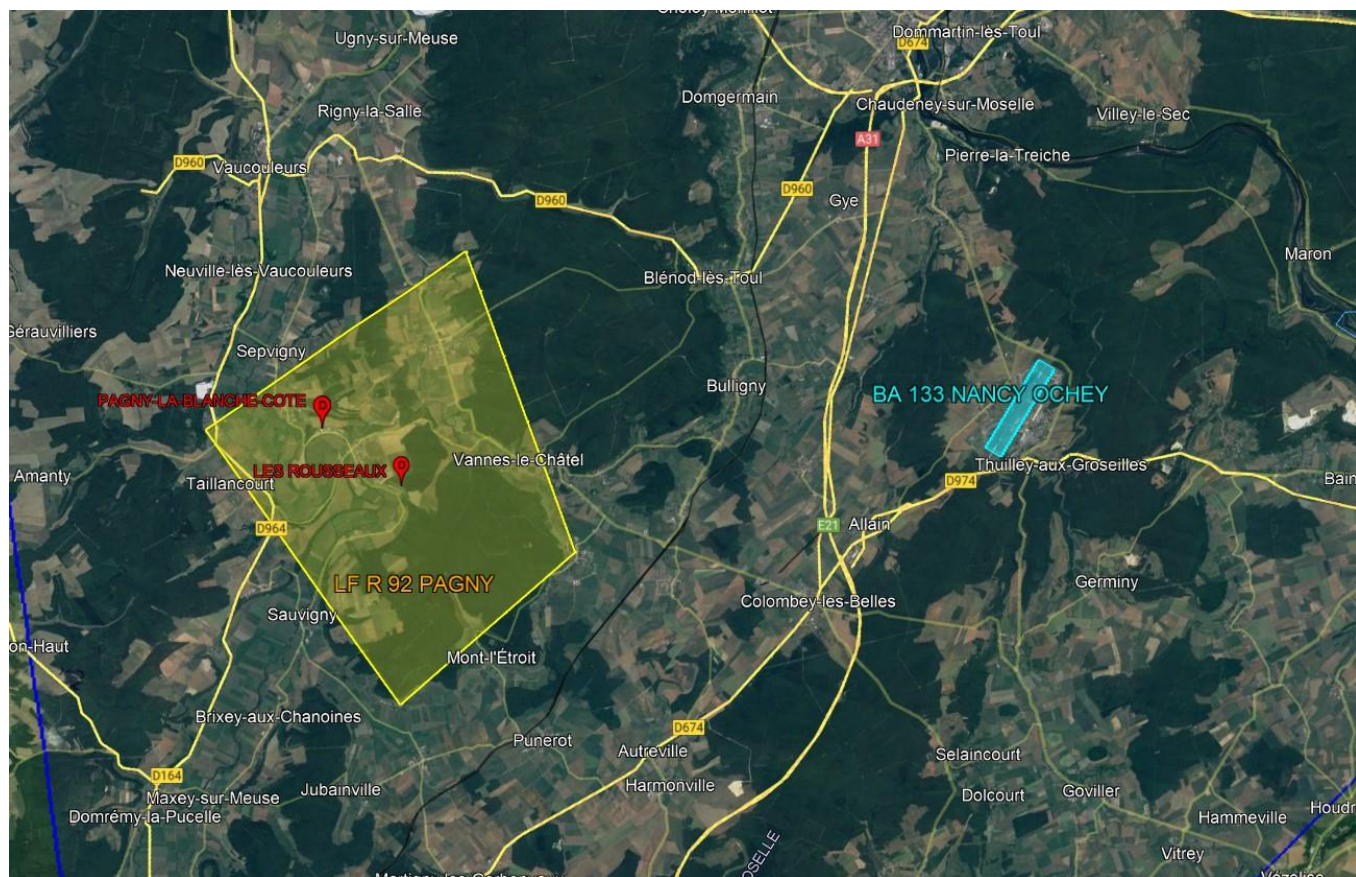
Le ou les coordonnateurs FFVL y **arrêtent immédiatement les vols** :

- par annonce radio sur la fréquence club.

2. Si **la CTR Ochey doit être activée** pendant qu'une activité de vol libre est en cours sur l'un ou l'autre des sites, le chef de quart **active en même temps la LF-R 92** et le notifie aux coordonnateurs des sites où se déroule l'activité. Le vol libre peut se poursuivre dans les limites de la LF-R 92.

3. Lorsque la **CTR Ochey est désactivée**, le chef de quart contacte le ou les coordonnateurs pour notifier la désactivation de la CTR et de la LF-R 92. Le vol pourra se poursuivre en classe G.

5. Sites d'envol



Date d'effet : 16 novembre 2022

Date de révision :

ANNEXE C

COORDONNEES

BASE AÉRIENNE 133

Chef de quart ESCA 1C133

Tél : 03 83 52 64 46 (en l'absence du chef de quart, l'appel à ce numéro est transféré automatiquement au cadre du service de garnison de permanence 24/24 7/7)

Courriel : ba133-gaa-esca-cq.resp.fct@intra.def.gouv.fr

Commandement ESCA 1C.133

Tél : 03 57 80 70 20

Courriel : ba133-gaa-esca.cdu.fct@intra.def.gouv.fr

Chef des opérations ESCA 1C.133

Tel : 03 57 80 68 92

Courriel : ba133-gaa-esca-ops.resp.fct@intra.def.gouv.fr

SITE DE PAGNY LA BLANCHE COTE

GESTIONNAIRE

Comité Départemental de Vol Libre 54

Président : Stéphane CROQUIN

Tél : 06 61 73 69 15

Courriel : stephanecroquin@icloud.com

CORRESPONDANTS LOCAUX

Jérôme HULIN : 06 75 79 26 98 (Président Ligue Grand Est Vol Libre)

Jean-Marie VINCENT 06 87 80 20 39 (Nancy Vol Libre)

SITE DE HOUEVILLE

GESTIONNAIRE

Club de vol libre Paranormal Gravity :

Président : Alexis STOITCHEV

Tél : 06 42 60 35 42

Courriel : alexis.stoitchev@gmail.com

CORRESPONDANTS LOCAUX

Jérôme HULIN : 06 75 79 26 98 (Président Ligue Grand Est Vol Libre)

Jean-Marie VINCENT : 06 87 80 20 39 (CDVL 54)

Sébastien LECLERC : 06 73 78 39 53 (secrétaire du club gestionnaire du site.)

LIGUE GRAND EST POUR LE SUIVI GENERAL DE LA LETTRE D'ACCORD

Lettre d'accord entre la ligue Grand Est de Vol libre et la
Base aérienne 133 de Nancy-Ochey
Relative aux activités de vol libre dans la CTR Ochey

Version 3.0 du 16 novembre
2022

Président, Jérôme HULIN
47 rue Notre Dame de Lourdes
5400 NANCY.
Tel: 06 75 79 26 98
Courriel : hulin.jerome54@gmail.com